

15/09/2016: Les députés européens renforcent l'arsenal de l'UE pour lutter contre l'immigration irrégulière – Brice Hortefeux (LR, PPE, Fr)

« *Un document de voyage européen accélérant le retour des migrants en situation irrégulière dans les pays tiers, c'est désormais chose faite* », s'est réjoui Brice Hortefeux qui a soutenu l'adoption de cette proposition, aujourd'hui au Parlement européen.

Lorsqu'un migrant fait l'objet d'une décision administrative ou judiciaire de retour, il est reconduit vers son pays d'origine dans le cadre des accords de réadmission et des accords bilatéraux. Seulement, les États membres ont leur propre modèle de document de voyage avec des éléments de sécurité et des spécificités techniques différentes. « *La diversité des modèles a nui à notre politique de retour car les pays tiers les plus tatillons ou les plus réticents à reprendre ces migrants utilisaient ce prétexte pour rejeter des demandes de réadmission* », regrette l'ancien Ministre de l'Intérieur.

« *La création de ce document de voyage uniforme n'est pas la solution miracle, mais elle sera certainement un instrument utile à la politique de retour qui est un volet important mais défaillant de la lutte contre l'immigration irrégulière* ». En effet, en 2014, moins de 40% des décisions de retour étaient réellement exécutées selon Eurostat.